

*Branche Delachaux dit Gay
originaire du Locle
et de
La Chaux de Fonds*



*Le moulin Delachaux sur Le Doubs
peinture, collection privée*

Branche de la famille Delachaux dit Gay vivant en Bretagne

I

Jacques Paul Delachaux dit Gay fils de Charles Henri.

Né le 6 février 1930 à Paris; c'est
là qu'il épouse, le 1er octobre 1955:

Colette Duroux.

La famille vit, en 1993, à Tremazau, Landunvez, Finistère.

II

Charles Henri Delachaux dit Gay est fils de Charles Albert.

Né au Locle le 26 décembre 1894.

Décédé à Paris le 26 janvier 1962.

Il a épousé, à Saint Amand les Eaux, Nord,

Hélène Delcourt

III

Charles Albert Delachaux dit Gay est fils d'Henri François.

Né le 17 janvier 1864 à Yverdon.

Mort à La Chaux-de-Fonds le 20 juillet 1943. Le 22 avril 1892 il a
épousé, au Locle:

Anna Maria Kolb



LA CHAUX-DE-FONDS – Temple français (1796)

Le grand incendie de 1794 qui consuma 60 maisons sur 99, détruisit aussi le temple construit en 1757, la tour était de 1633, ayant été conservée de l'ancienne chapelle. Pendant deux ans le culte fut célébré dans une grange, jusqu'à ce que le temple actuel eût été terminé, en 1796. La forme ovale qui lui a été donnée avait été proposée par le ministre Bertrand qui la jugeait plus favorable à l'acoustique. L'architecte, M. le conseiller Perret, était de la même opinion, le gouvernement imposa cette forme peu esthétique. La remarquable chaire sculptée et les orgues ont appartenu au couvent de Bellelay.

IV

Henri François Delachaux dit Gay fils de Frédéric. Né à Neuchâtel le
11 septembre 1835. Epoux de
Susette Fanchette Louise Margot.

V

Frédéric Delachaux dit Gay fils de François Louis. Né à La Chaux-de-Fonds
le 25 janvier 1803, baptisé protestant, le
27 février suivant. Il épouse
Julie Emilie Jeanrenaud originaire de Môtiers-Travers. Leurs bans de ma-
riage sont publiés du haut de la chaire des tem-
ples des communes d'origine et de résidence des fiancés, à la date du
10 avril 1831.

VI

François Louis Delachaux dit Gay est fils de David et petit-fils de
Frederich. Il est né à Serrières le
9 novembre 1774 et baptisé le 20 du même mois.



VII

David Delachaux dit Gay est fils de Frédéric communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds; né à Serrières où il est baptisé le 9 juin 1748. Sera maître-meunier à Bayerel sous Saules; il réside à Engollon. Le 4 juillet 1772, à Fenin, il a épousé:

Jeanne Marguerite Huguenin la fille de Daniel, du Locle, résidant à Engollon; dont:

une fille née en 1791, qu'il font baptiser le 13 mars de cette année, à Engollon.

François Louis ligne directe

VIII

Frédéric Delachaux dit Gay communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds; il meurt avant 1793. Il a épousé, à Serrières, le 16 juillet 1736:

Lucrece Marguerite Guerra, de Cornaux; le 21 avril 1764, elle meurt à Serrières. C'est en ce lieu que naît

leur premier fils

Frédéric il y est baptisé le 9 juin 1743. C'est aussi en ce dit lieu qu'il meurt le 15 décembre 1819. Il y a épousé le 23 mars 1772 Anne Marie Gaberel fille de feu Abraham, de Savagnier, bourgeois de Valangin, et de Marie Marguerite Sujon; décédée à 79 ans, le 26 juillet 1817 à 79 ans.

David baptisé le 9 juin 1748.

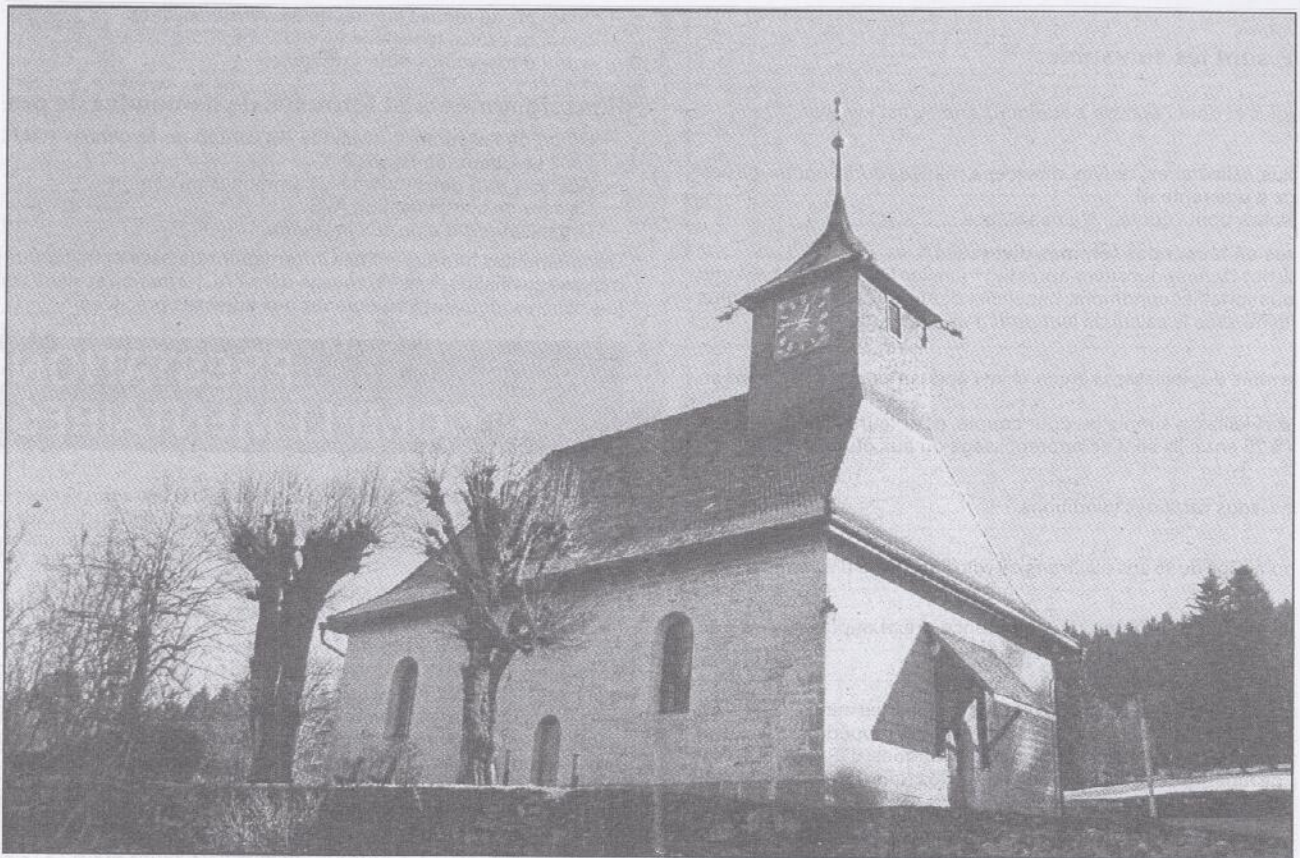


Photo CN

Les Planchettes, entre Le Locle et les Brenets

Jean d'Aarberg, en 1372, donne la grande franchise du Locle et de la Sagne. Les Francs-habergeants ont le droit d'hériter, jusqu'au sixième degré, d'ascenser, d'échanger ou de vendre (en payant un lods), de se marier et d'aller demeurer où leur plaît. La future commune des Planchettes s'inscrit tout entière dans ce « Clos de la Franchise », cerné par la combe de la Sombaille, à l'est, les crêtes du Val-de-Ruz, au sud, le cours du Doubs au nord. Le défrichement des lieux a été entrepris par des gens du Locle, de La Sagne et des Brenets.

Une double appartenance

Depuis 1547, la rivière est aussi utilisée à faire tourner des moulins, d'abord en amont de la combe de la Sombaille, puis dans le fond de Mordon. Le défrichement et le peuplement de l'envers de Pouillerel seraient à rapporter à cette fin du XV^e s. ... Les Loclois, pénètrent par le haut de la Combe de la Sombaille, par la Chaux-de-Fonds jusqu'au Dazenet. Une deuxième voie est ouverte par les Brenassiers par Logèmont, Moron, le Saut-du-Doubs à la Sagnotte. Les deux « influences » vont tirailler les lieux... Le relief géographique n'offre pas de séparation nette entre la mairie des Brenets et celle du Locle. La frontière portera à différends jusqu'à ce que Les Planchettes soient reconnues comme commune, en 1812.

L'écartèlement est d'abord religieux... Les (futurs) Planchottiers réclament le droit de prier au Locle plutôt qu'aux Brenets. Ils l'obtiennent. Mais le chemin est tout aussi long. Des Bourguignons profitent de l'absence des hommes pour attaquer leurs maisons... Les habitants des lieux obtiennent d'ériger leur propre temple, qui sera terminé en 1702. Les Planchottiers, pour convaincre Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, avaient évoqué le succès chaux-de-fonniers : l'érection de la mairie en paroisse

en avait fait l'un des plus belles et plus nombreuses communautés de l'Etat...

La population augmente... un temps

Ce ne sera pour les Planchettes qu'un rêve pieux... Au XVI^e siècle, la population des Montagnes augmente considérablement. Les deux quartiers du Dazenet et du Grand-Quartier réunissent 450 âmes. Au XIX^e, par l'essor de l'horlogerie, un maximum sera atteint en 1840 avec 601 habitants. Mais en 1946, on ne dénombre plus que la moitié de la population du début du XVII^e, et les fluctuations nous ramèneront à ce minimum : à fin 1994, on comptait 219 personnes sur le territoire communal.

Les premières mentions du territoire actuel sont liées aux concessions de pêche sur le Doubs, à la fin du XIV^e siècle. Des pêcheurs auraient alors résidé une partie de l'année dans des abris sommaires, des maisons de pêche. En 1616, cinq quartiers de pêche sont amodiés pour vingt ans à Jacques Chambrier, maire de Valangin : on pêche à la ligne, au filet (même la nuit) le brochet, la truite, l'anguille, l'ombre et une quantité prodigieuse d'écrevisses.

L'instruction... point trop n'en faut

La religion a plus motivé que l'instruction publique... De sérieuses difficultés ont marqué les débuts de l'école. Un bien-fonds légué aux Eplatures divisera la communauté. Il faudra deux ans pour qu'il puisse être vendu et qu'un autre terrain soit acquis aux Planchettes. Un quart de siècle après le temple, on ouvre l'école... pendant la mauvaise saison. Elle est plus ou moins bien tenue selon l'assiduité et la capacité du régent ! A titre d'anecdote, on citera le cas d'André-Frédéric-Claude Maire qui, en 1783, sera confirmé pour une année « à condition qu'il ne tienne plus des femmes chez lui en qualité de pensionnaires ». Les habitudes seront bouleversées lorsque la République instituera l'école obligatoire. Une violence pour les Planchottiers, qui finiront quand même par revêtir leurs habits de fête pour inaugurer leur nouveau collège, en 1863.

Royalistes obstinés

Faut-il insister sur l'isolement géographique des Planchottiers? Un éloignement qui les préserve des idées révolutionnaires. Alors que le désordre règne aux Montagnes, ils adressent deux requêtes de fidélité au roi, en octobre 1792, et février 1793, munies chacune d'une centaine de signatures. Lors de la tentative républicaine de 1831, de sérieuses mesures militaires sont prises. Des enfants de seize ans et des vieillards de septante sont appelés à prendre les armes. Un poste de garde est installé à Pouillerel pour être à même de s'opposer à une sortie des rebelles de La Chaux-de-Fonds. Une garde patrouille jour et nuit. On est bien décidé à porter secours aux royalistes s'ils sont attaqués.

En 1848, les Planchottiers sont surpris par la révolution, isolés du reste des fidèles au gouvernement. Il s'inclinent sans adhérer, sommés par le comité de La Chaux-de-Fonds. Profondément attachés à l'ancien régime, ils manifestent une opposition quasi systématique aux actes du gouvernement. Bien que toujours en proie à des difficultés financières, la Commune refusera de recevoir ce qui lui revient de la liquidation de la Bourgeoisie de Valangin. N'ayant pas pu comprendre sur quel principe de droit et de justice on s'est fondé pour abolir l'antique corporation à laquelle se rattachent de précieux souvenirs, elle ne veut accepter aucune part de ses dépouilles. Les royalistes des Planchettes seront désarmés le 11 septembre 1856...

Anouk Ortlieb

D'après «Les Planchettes, histoire d'une communauté des montagnes» par C. Perrenoud, à l'occasion du 150^e anniversaire de la commune, en 1962.

*" Courrier neuchâtelois
24 janvier 1996."*

Une coutume qui va d'ailleurs conduire près de la catastrophe: la forêt sera pillée au cours des ans... Pour limiter les mauvais penchants, un règlement privera les abuseurs — qu'ils aient donné, vendu ou acheté du bois — de leurs droits. C'était au XVI^e siècle, mais les risques de déforestation vont subsister encore longtemps. Les premières mesures de protection interviendront au début du XVIII^e...

Parler de l'histoire des Bôlois, ce pourrait être évoquer la vie religieuse, agitée par une volonté d'indépendance... La commune de Bôle dispose d'un règlement d'école bien particulier, élaboré en 1799.

Le portrait du régent d'abord: «Celui qui sera accepté pour faire les fonctions de régent doit nécessairement avoir la

capacité, doué d'une conduite et de mœurs irréprochables».

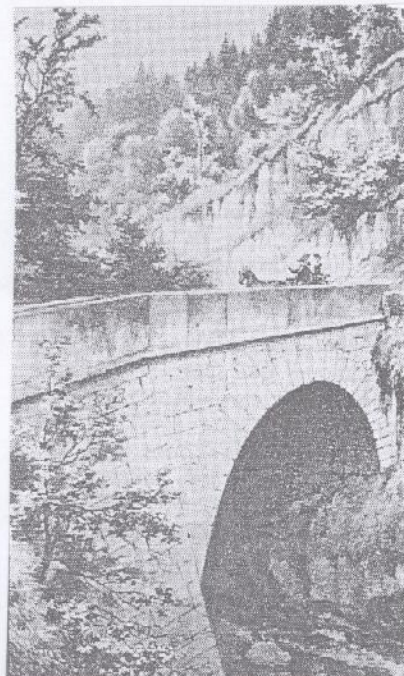
La philosophie du «Bon sauvage» de Rousseau n'avait pas encore pénétré les esprits du lieu: «D'abord le régent veillera avec la plus scrupuleuse attention à donner aux enfants qu'on confiera à ses soins les instructions convenables et à leur portée. Il les reprendra d'abord avec douceur, mais aussi s'il devient nécessaire et dans le cas de persévérance et d'inclinations dangereuses, il usera d'une sévérité raisonnable.

La recette ne devait pourtant pas être infaillible, à en juger par le rapport de la Commission d'Etat pour l'Education publique, qui évoque ainsi les écoles de Bôle en 1829: «A Bôle, l'état de l'éducation publique était en 1829 fort peu satisfaisant. Son école qui était dite per-

manente n'était point fréquentée pendant la plus grande partie de l'été. Plusieurs années s'étaient écoulées sans qu'il s'y ouvrît une école du soir, qui est cependant nécessaire pour une population industrielle comme celle de ce village et il régnait chez les parents la plus déplorable négligence pour l'instruction de leurs enfants, qu'ils préféreraient envoyer travailler aux fabriques (d'indiennes de Grandchamp) dès l'âge le plus tendre. (...) C'est au pasteur et à la commune de combattre et faire disparaître la mauvaise volonté des parents, en employant contre eux les mesures établies par la coutume.»

Anouk Ortlieb

d'après Quartier-La Tente «Le Canton de Neuchâtel», «District de Boudry».



HISTOIRE - Le Pont-Noir, près de Valangin, présenté en 1890. E

En 1962 pour marquer le 150^{ème} anniversaire de l'érection de la commune des Planchettes, C. Perrenoud a publié une étude sur les Planchettes en 1812.

Ce qui suit est tiré de cet ouvrage:

- Avant 1812, les Planchettes étaient rattachées à la mairie du Locle.

- " Les Planchettes, histoire d'une communauté des Montagnes" 1962 :

.."..le village des Planchettes est formé de plusieurs hameaux surmontant les gorges du Doubs, habités essentiellement par des agriculteurs.

- Au XVI^{ème} siècle on recensait au quartier du Dazenet 45 maisons et 60 feux, on y évaluait une population de 250 âmes.

Le Grand Quartier comprenait 13 maisons aux Plaines de Peseux; 7 maisons aux Planchettes-Dessous et 12 aux Planchettes-Dessus. Plusieurs moulins sur les rives du Doubs. Un chemin mal commode conduit du Bois de Ban à ces moulins.

- Le temple est construit à l'envers de Pouillèrel.

- Les lettres patentes accordant l'érection de la paroisse des Planchettes furent rédigées et signées au château de Coulommiers où Marie duchesse de Nemours, princesse de Neuchâtel et Valangin est en exil depuis 1700. Elles sont donc datées du 12 août 1702 et entérinées par le Conseil d'Etat de Neuchâtel le 6 septembre de la même année. A cette date le temple est presque achevé. La cérémonie d'inauguration a lieu au temple même le 12 novembre 1702.

La Vénérable Classe charge Jean Frédéric d'Osterwald ministre du Saint Evangile d'en faire la dédicace et de présenter M. Bosle (Bolle, des Verrières) comme pasteur.

Les premiers paroissiens sont des Bersot, Jeanmaire, Sandoz, Calame, Calame-Rosset, Jacot, L'Esquereux, Malenjoye-dit-Savoie, Courvoisier-dit-Vesin (Voisin), Perret-Gentil, Delachaux-dit-Legindre, Delachaux-dit-Péter, Delachaux-dit-Gay, Robert, Robert-dit-Laurent.



Les Planchettes



Pour la famille Delachaux-dit-Gay, les origines généalogiques ont été recherchées par P.-Arnold Borel
l'arbre généalogique Delachaux-dit-Gay partant du XVIIIème siècle a été dressé par l'arrière-petit-fils du peintre Léon Delachaux, Clarence Delachaux.
L'historien Alain Tissot-Daguette a orné cette brochure de vues du Doubs.

Avec l'aide technique de l'informaticien Stéphane Beurret
Edité par François Pellaux, Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds juillet 2000.

Août 2000



Moulin de Moron

FRANCHE COMTE

Balliage de Pontarlier

La Sentence d'Investiture de la Souveraineté de Neufchatel et de Valangin, a été adjugée au Roy de Prusse par les 3 Etat de Neufchatel le 21 du Mois de Novembre 1707.

EUECHÉ DE BASLE

VAL SAINT IMIER

DEPENDANCES DES CANTONS DE BERNE ET DE FRIBOURG

ESTAT DE BERNE

LAC DE NEUFCHATEL

TERRES DE FRIBOURG

- Table des Notes**
- Villes
 - Chateaux
 - Eglises
 - Abayes
 - Villages
 - Armes des Princes qui ont possédés Neufchatel



CHAIRTE van

NEUFCHATEL et VALANGIN

Charles François Leonard Henry Neary Charles

Rudolphe Louis Isabelle Conrad Jean Rodolphe Philippe Joanne

NEUFCHATEL

NEUFCHATEL

Paul de la Feuille Excudit.

Clarence DEACHAUX

le 26 juillet 94

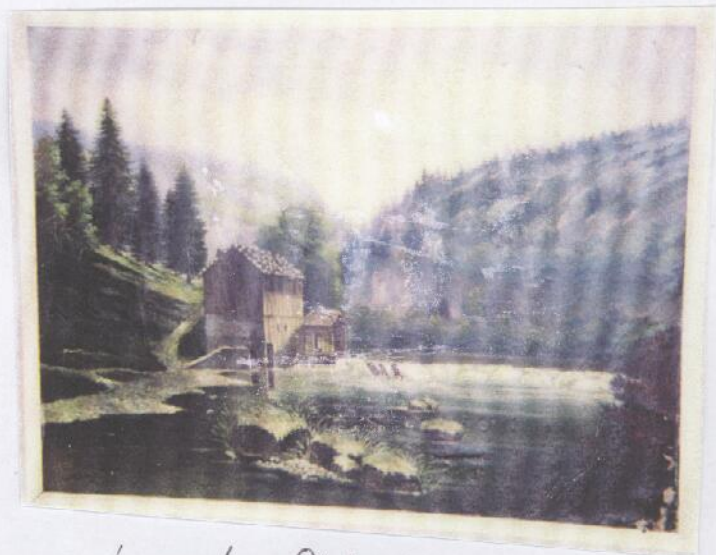


Cher Monsieur,

Merci pour votre petite carte d'excuse le retard de
ma réponse. Mon arrière grand père le peintre
Léon Delechaux a bien réalisé la toile qui est au Musée
de la Chaux de Fonds - La maison de Neuchâtel, Genève, Lausanne
ainsi que Orsay à Paris, Bourges, Philadelphie, Prague ...
possèdent également certains de ses œuvres.

Nous avions dans notre famille des toiles de lui et c'est
en essayant de comprendre de son œuvre et le vie du
peintre que j'ai entrepris la réalisation du Catalogue
raisonné en 1988 qui doit paraître en 1996.

Ce travail a été pour moi le point de départ de recherches
sur je mène en Suisse, USA et France dans au niveau de
l'art que de la généalogie - Lors de mon prochain passage en
Suisse, dans vos belles montagnes je me ferais un plaisir de
vous montrer l'album de ses très nombreuses œuvres (+ 1000)
où cela vous intéresse - J'espère que vous aurez la possibilité de
faire le point de la généalogie que nous avons sur le Delechaux
A très bientôt je l'espère
Clarence Delechaux



Le moulin Delechaux

Clarence DELACHAUX
11 rue Collange
92300 - LEVALLOIS PERRET

Tel : 01-47-31-30-12

Monsieur P-A BOREL
Les Noires Joux
8 Chemin de Belle Combe
CH-2300 La Chaux de Fonds

le 25 Avril 2000

Cher Monsieur,

Comme promis, vous trouverez ci-joint une photo d'un auto portrait du peintre Léon DELACHAUX, mon arrière grand père.

Vous pourriez obtenir du Musée des Beaux Arts de Zurich une épreuve d'un de ses plus beaux tableaux intitulé « les œufs de Pâques » ; le Musée des Beaux Arts de Neuchatel détient également deux belles huiles de lui.

Je suis impatient de connaître le résultat de votre travail !

Je ne manquerai pas de vous envoyer une épreuve de mon travail dès qu'il sera achevé.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Clarence Delachaux



Département des
arts plastiques.

Nicole Quellet

Monsieur

Pierre - Arnold Borel

Les Noires Joux

Chemin de Belle-Combe 8

2300 La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel, le 24/06/2000

Cher Monsieur,

M. Felmini m'ayant transmis votre récente demande de photographies documentaires de nos deux tableaux du peintre Léon Jolachaux, je me fais un plaisir de vous les envoyer. Notre photographe ayant été très chargé ces dernières semaines, j'ai pris les photos moi-même. Ce n'est pas très bon, mais cela vous donnera quand même une idée. Si vous désirez des tirages de meilleure qualité, par la suite, pour votre brochure, il va sans dire que nous ferions faire des ekta's professionnels par notre photographe. Le cas échéant, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Avec mes meilleurs vœux pour votre publication, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Copie à M. Felmini.

Nicole Quellet
assistante - conservatrice.